

# DÉLIBÉRATION n° CA-17-11-2023-17 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 17 novembre 2023

Tarifs et subventions

**Le Conseil d'administration**

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu les documents adressés au Conseil d'administration ;
- Vu les propositions présentées en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

**ADOPTE**

## **Article 1<sup>er</sup> : Subventions**

Les subventions sont approuvées, conformément aux pièces-jointes.

## **Article 2 : Aides pécuniaires, bourses, mobilités**

Les dons sont approuvés, conformément aux pièces-jointes.

## **Article 3 : Tarifs formations locales 2024/2025**

Les tarifs des formations locales pour l'année universitaire 2024-2025 sont approuvés, conformément aux pièces-jointes.

## **Article 4 : Tarifs colloques**

Les tarifs d'inscription à des colloques sont approuvés, conformément aux pièces-jointes.

## **Article 5 : Tarifs**

Les tarifs sont approuvés, conformément aux pièces-jointes.

## **Article 6 : Décompte des voix**

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 17 novembre 2023  
La Présidente de l'université de Poitiers,  
Présidente du Conseil d'administration,

**Virginie LAVAL**

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 27/11/2023

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

### Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)  
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

Page 1 sur 1



# UNIVERSITE DE POITIERS

## Conseil d'Administration du 17 novembre 2023

### ➤ SUBVENTIONS

- U02 : UFR Sciences Economiques
- U41 : Pôle Vie de Campus
- U41 : MDE
- U41 : FSDIE
- R80 : Recherche – Laboratoire XLIM

### ➤ AIDES PECUNIAIRES – BOURSES – MOBILITES

- U10 : ENSIP
- U68 : SURIEE
- R80 : Recherches Transversales – InTREE

### ➤ AUTRES : Tarifs formations locales 2024/2025

- U40 : Pôle FRE

### ➤ TARIFS COLLOQUES

- R80C13 : Laboratoire Droit

### ➤ TARIFS

- R80C13 : Juriscope



# UNIVERSITE DE POITIERS

## Conseil d'Administration du 17 novembre 2023

### Subventions

- U02 : UFR Sciences Economiques
- U41 : Pôle Vie de Campus
- U41 : MDE
- U41 : FSDIE
- R80 : Recherche – Laboratoire XLIM

Composante	Désignation et activité principale de l'organisme demandeur	Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes			Montant sollicité par l'association	Montant validé par la composante ou le service	Commission d'étude	Vote du CA
				2020	2021	2022			Avis	
U02 - UFR Sc Eco	ASSECO	Accompagnement des étudiants	5 000,00 €			600,00	700,00 €	<b>700,00 €</b>	FAVORABLE	
U41 - CVEC fonctionnement général	Handisup Centre-Ouest	Pair'émulation 2023	9 600,00 €				9 600,00 €	<b>9 600,00 €</b>	FAVORABLE	
U41 - Culture subventions	TAP - Théâtre Auditorium de Poitiers	Carte Culture 2023	69 212,00 €				18 000,00 €	<b>18 000,00 €</b>	FAVORABLE	
U41 - FSDIE	MAÏAH - Maieuticiennes en action humanitaire	Voyage solidaire à Madagascar	11 200,00 €				1 000,00 €	<b>1 000,00 €</b>	FAVORABLE	
U41 - FSDIE	LASEPSI - L'Association des Etudiant.e.s Poitevin.e.s en Soins Infirmiers	Weekend de formation et réflexion autour des études de santé	7 738,00 €				3 000,00 €	<b>1 500,00 €</b>	FAVORABLE	
U41 - FSDIE	Les petits pois sont chiches	Création et diffusion de spectacle Dispositif Impulsion	42 690,00 €				4 062,00 €	<b>4 062,00 €</b>	FAVORABLE	
U41 - FSDIE	AESFP - Association des Etudiant.e.s Sages-Femmes de Poitiers	Weekend de formation et conseil d'administration	7 352,96 €				1 800,00 €	<b>1 500,00 €</b>	FAVORABLE	

sante	Désignation et		Budget	Subventions obtenues les années précédentes			Montant sollicité par	Montant validé par la	Commission d'étude	
U41 - FSDIE	ALEOP - Association pour Les Etudiants en Orthophonie de Poitiers	Congrès + Weekend de formation	4 090,00 €				2 000,00 €	<b>1 300,00 €</b>	FAVORABLE	
U41 - FSDIE	Buddy System Réfugiés	Evènements culturels et sportifs / Temps de partage	8 300,00 €			100,00 €	400,00 €	<b>400,00 €</b>	FAVORABLE	
U41 - FSDIE	AFEP - Association Fédérative des Etudiant.e.s Pictocharentais.e.s	AGORAé Convention 2023	10 800,00 €			4 000,00 €	4 000,00 €	<b>4 000,00 €</b>	FAVORABLE	
U41 - FSDIE	EKINOX	Projet Funambule Convention 2023	209 300,00 €			15 000,00 €	20 000,00 €	<b>15 000,00 €</b>	FAVORABLE	
U41 - FSDIE	AFEV - Association	Plateforme de l'engagement solidaire Convention 2023-2024	54 840,00 €			20 000,00 €	20 000,00 €	<b>20 000,00 €</b>	FAVORABLE	
R80/SFA	ADIIS Association de Doctorants en Informatique, Image et Signaux	Activités culturelles, sportives avec 2 événements Participation au moment du worshop	1 100,00 €			400,00 €	400,00 €	<b>400,00 €</b>	FAVORABLE	
<b>TOTAL</b>							<b>84 962,00 €</b>	<b>77 462,00 €</b>		



# UNIVERSITE DE POITIERS

## Conseil d'Administration du 17 novembre 2023

### **AIDES PECUNIAIRES – BOURSES - MOBILITES**

- U10 : ENSIP
- U68 : SURIEE
- R80 : Recherches transversales - InTREE

## AIDES FINANCIÈRES ENSI Poitiers : STAGES À L'ÉTRANGER ou PÉRIODES ACADÉMIQUES

### Modalités applicables pour l'année civile 2024

La délivrance des aides financières à la mobilité de l'ENSI Poitiers s'applique à tous les types de périodes et sur **toutes les destinations hors Europe**. Elle se fait sur la base d'une inscription auprès du service des relations internationales. Ces aides sont cumulables avec les bourses AMI, pour les mobilités académiques, et les bourses Région, pour les mobilités de stages. Les élèves-ingénieur(e)s sont toutefois fortement incité(e)s à soumettre des demandes de bourses de mobilité, s'ils/elles répondent aux conditions préalables.

Les aides financières ne sont cependant pas cumulables avec les aides ERASMUS et ERASMUS+

Les aides financières sont attribuées dans la limite de l'enveloppe globale ENSI Poitiers et Université de Poitiers. L'enveloppe budgétaire destinée à ces aides pour l'année 2024 est d'un montant de 65 000 € se composant de fonds à 50% ENSI Poitiers et 50 % GSI Université de Poitiers.

Pour l'année 2024, les modalités d'attribution de ces aides sont les suivantes :

#### Aides à la mobilité - stages et périodes académiques :

- Une **aide forfaitaire** de 400 € pour les 4 premières semaines à l'international (en l'absence de rémunération)
- Une **aide hebdomadaire** de 10 € à partir de la 5<sup>e</sup> semaine à l'international

#### Détail : Modalités de calcul de l'aide hebdomadaire

Pour le calcul de l'aide hebdomadaire, le nombre de semaines sera affecté d'un coefficient en fonction de l'éloignement et du niveau de vie des pays de destination :

Destinations (loin)	Niveau de vie (cher)	Coefficient
0	0	1
0	1	2
1	0	1,5
1	1	2,5

À titre indicatif, les coefficients appliqués habituellement utilisés sont :

PAYS	Coefficient
AUSTRALIE	2,5
CANADA	2,5
FINLANDE	2
GUINEE	1,5
JAPON	2,5
MAROC	1
NOUVELLE ZELANDE	2,5
VIETNAM	1,5

#### Détail : aide complémentaire en fonction de la situation

**En complément de ces modalités, les élèves qui attestent (sur justificatifs) ne pas être éligibles aux dispositifs de bourses AMI ou région (selon le type de mobilité), bénéficieront de l'application d'un coefficient supplémentaire de 1,5 sur le montant de leur aide financière attribuée par l'ENSI Poitiers.**

## 1<sup>e</sup>) Allocation Intervenante Extérieure Master EC2U

Le programme EC2U propose 3 masters interdisciplinaires sur les objectifs du développement durable des Nations Unies.

Le Master "villes et communautés durables" mobilise pour le 1er semestre du cycle master des enseignants en langue anglaise spécialiste des thématiques indiquées dans le titre du master.

A ce titre, Mme Christiane SFEIR, professeur à l'Université Libanaise, directrice de la faculté des Beaux-Arts et Architecture, intervient en hybride au semestre 1 de l'année académique 2023-2024 sur les villes durables.

Le Master débute ce semestre à l'université de Poitiers. Pour cette session unique de la phase pilote, l'aide pécuniaire est définie comme suit :

Intervenant Extérieur	Montant Total	Conditions
Professeur	6500 EUR nets	<ul style="list-style-type: none"><li>- Cours hybrides de septembre à décembre 2023</li><li>- Présence physique pendant 1 semaine en décembre 2023 pour les examens oraux</li><li>- Voyage en avion</li></ul>

L'aide pécuniaire est versée à Mme Christiane SFEIR via un arrêté/formulaire de demande de remboursement.

Au-delà de cette aide pécuniaire, une prise en charge par l'université de Poitiers des frais liés à l'hébergement et aux déplacements de cette professeure (trains en France et transports locaux sur Poitiers) sera effectuée via ordre de mission invité.

Les repas seront quant à eux soit remboursés sur état de frais via l'OM, soit pris en charge via un bon de commande saisi par le SURIEE. Il ne pourra pas y avoir de double financement d'un repas.

## Ecole Universitaire de Recherche INTREE

### Aide à la mobilité entrante « Welcome Box »

#### **Modification de la délibération du CA-25-09-2020-08**

L'Ecole Universitaire de Recherche InTREE offre depuis 4 ans, sur le site de Poitiers (Université de Poitiers, ISAE-ENSMA et CNRS), une formation transverse à 5 masters de SFA, autour des thématiques d'analyse des phénomènes aux interfaces entre milieux de propriétés physico-chimiques différentes.

Sélectionnés dès le départ (taux de 10%), les étudiants bénéficient, en sus de leurs cours de Master, d'une formation de haut niveau qui les prépare à la recherche académique, grâce à des adaptations pédagogiques et à l'appui fort des instituts PPRIME et IC2MP : 2 j/ semaine au laboratoire en M1, stage international, évaluations innovantes, formation intégralement en anglais, cours transdisciplinaires. 70% d'entre eux poursuivent en Doctorat, à Poitiers, en France et à l'étranger.

Ces étudiants reçoivent une « Welcome Box » à leur arrivée à l'Université de Poitiers (cf. décision CA-25-09-2020-08). La ligne budgétaire dédiée, financée selon les termes de la convention attributive d'aide ANR-18-EUR-0010, est actuellement sous-utilisée parce que prévue pour 25 étudiants/an alors que les 1ères promos n'en comptaient en moyenne que 15. Devant l'augmentation des frais (avion, alimentation, ...) et pour utiliser toute l'enveloppe existante, le Comité de Pilotage d'InTREE souhaite passer les Welcome Box de 1 200€ à 1 700€ pour ses étudiants internationaux et de 500€ à 800€ pour ses étudiants français.

#### **Conditions d'attribution de l'aide et montant :**

Type d'aide	Conditions	Montant
Mobilité entrante « Welcome Box »	L'étudiant est français ou a réalisé sa dernière année d'études supérieures en France : - L'étudiant est bien inscrit à l'Université de Poitiers dans l'EUR-InTREE et a réglé ses frais d'inscription. - OU l'étudiant est inscrit dans une autre université et réalise un stage à l'Université de Poitiers sur la thématique IntREE	800€
	L'étudiant est étranger ou a réalisé sa dernière année d'études supérieures à l'étranger : - L'étudiant est bien inscrit à l'Université de Poitiers dans l'EUR-InTREE et a réglé ses frais d'inscription. - OU l'étudiant est inscrit dans une autre université et réalise un stage à l'Université de Poitiers sur la thématique IntREE	1 700€



# UNIVERSITE DE POITIERS

## Conseil d'Administration du 17 novembre 2023

### AUTRES

Tarifs formations locales 2024/2025

➤ U40 : Pôle FRE

La grille ci-dessous présente les droits d'inscriptions applicables pour l'année universitaires 2024-2025 aux formations suivantes :

- Les Diplôme d'Université (DU)
- Les Diplômes inter Université (DIU)
- Les préparations à l'agrégation
- Les préparations aux concours

Pour chaque formation locale, un droit d'inscription spécifique sera choisi dans la grille ci-jointe en fonction du public concerné

Un forfait s'ajoute seulement à la formation initiale et cela correspond à :

- a. Un droit d'inscription global (et un seul) pour tous les étudiants en formation initiale
- b. Un droit d'inscription global (et un seul) pour tous les stagiaires en formation continue autofinancée
- c. Un droit d'inscription global (et un seul) pour tous les stagiaires de la formation continue financée par un tiers

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Droits d'inscription des formations locales		DROIT SPECIFIQUE possible au choix (un droit par formation par public), qui s'ajoutera au forfait seulement en formation initiale	Total
FORFAIT (pour chaque inscription en formation initiale)	PUBLIC		
250 €	FI	50,00 €	300,00 €
		100,00 €	350,00 €
		200,00 €	450,00 €
		350,00 €	600,00 €
		500,00 €	750,00 €
		650,00 €	900,00 €
		800,00 €	1 050,00 €
		950,00 €	1 200,00 €
		1 100,00 €	1 350,00 €
		1 250,00 €	1 500,00 €
		1 400,00 €	1 650,00 €
		1 550,00 €	1 800,00 €
		1 700,00 €	1 950,00 €
		1 850,00 €	2 100,00 €
		2 000,00 €	2 250,00 €
		2 200,00 €	2 450,00 €
		2 400,00 €	2 650,00 €
		2 600,00 €	2 850,00 €
		2 800,00 €	3 050,00 €
		3 000,00 €	3 250,00 €
3 200,00 €	3 450,00 €		
3 400,00 €	3 650,00 €		
3 600,00 €	3 850,00 €		
3 800,00 €	4 050,00 €		
4 000,00 €	4 250,00 €		
	FC autofinancée		750,00 €
			900,00 €
			1 150,00 €
			1 400,00 €
			1 650,00 €
			1 900,00 €
			2 150,00 €
			2 400,00 €
			2 650,00 €
			2 900,00 €
			3 150,00 €
			3 400,00 €
			3 650,00 €
			3 900,00 €
			4 150,00 €
			4 400,00 €
			4 650,00 €
	4 900,00 €		
	5 150,00 €		
	5 400,00 €		
	5 650,00 €		
	FC financée par un tiers		1 150,00 €
			1 350,00 €
			1 550,00 €
			1 750,00 €
			1 950,00 €
			2 150,00 €
			2 350,00 €
			2 550,00 €
			2 750,00 €
			3 150,00 €
			3 550,00 €
			3 950,00 €
			4 350,00 €
			4 750,00 €
			5 150,00 €
	5 550,00 €		
	5 950,00 €		
	6 350,00 €		
	6 750,00 €		
	7 150,00 €		
	7 550,00 €		
	7 950,00 €		
	8 350,00 €		



**UNIVERSITE DE POITIERS**

**Conseil d'Administration  
du 17 novembre 2023**

## **TARIFS COLLOQUES**

➤ R80C13 : Laboratoire Droit

**UNIVERSITE DE POITIERS**  
**VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17/11/2023**

INTITULE DU COLLOQUE :	Réparation du dommage corporel: rente ou capitalisation ?
------------------------	---

DATES DU COLLOQUE :	08-déc-23
---------------------	-----------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	Droit et sciences sociales
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	Institut Jean Carbonnier

**TARIFS D'INSCRIPTION**

Catégorie de participants :	Etudiants
Tarif HT :	GRATUIT

Catégorie de participants :	Universitaires
Tarif HT :	GRATUIT

Catégorie de participants :	Avocats
Tarif HT :	20 euros

Catégorie de participants :	Salariés de compagnies d'assurance
Tarif HT :	20 euros

Catégorie de participants :	Experts
Tarif HT :	20 euros



# UNIVERSITE DE POITIERS

## Conseil d'Administration du 17 novembre 2023

### TARIFS

➤ R80C13 : Juriscope

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/Modif A / S / M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dégagements
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
R80C13 - JURISCO PE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2022) ISBN 9782913556324	vente au particulier			66,35 €	5,50%	70,00 €	TVA appliquée ou non selon acheteur
R80C13 - JURISCO PE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2022) ISBN 9782913556324	vente aux libraires France (remise 35%)			43,13 €	5,50%	45,50 €	
R80C13 - JURISCO PE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2022) ISBN 9782913556324	1-50 exemplaires vente aux libraires France (remise 40%)			39,81 €	5,50%	42,00 €	
R80C13 - JURISCO PE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2022) ISBN 9782913556324	au-delà de 100 exemplaires vente aux libraires France (remise 50%)			33,18 €	5,50%	35,00 €	
R80C13 - JURISCO PE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2022) ISBN 9782913556324	vente aux libraires Monde (Hors France et Afrique) (remise 35%)			43,13 €	dépend de la valeur des taxes déterminées par l'Union européenne	43,13 €	
R80C13 - JURISCO PE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2022) ISBN 9782913556324	Vente aux libraires africains de 1 à 50. exemplaires (remise 40%)			39,81 €		39,81 €	
R80C13 - JURISCO PE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2022) ISBN 9782913556324	Vente aux libraires africains au delà de 100 exemplaires (remise 50%)			33,18 €		33,18 €	
R80C13 - JURISCO PE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2022) ISBN 9782913556324	Vente aux institutions publiques et associations partenaires de l'OHADA tous continents (hors France et Europe) de 1 à 100 exemplaires (remise 40%)			39,81 €		39,81 €	

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
R80C13 - JURISCO PE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2022) ISBN 9782913556324	Vente aux institutions publiques et associations partenaires de l'OHADA tous continents (hors France et Europe) de 100 à 299 exemplaires (remise 50%)			33,18 €		33,18 €	
R80C13 - JURISCO PE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2022) ISBN 9782913556324	Vente aux institutions publiques et associations partenaires de l'OHADA tous continents (hors France et Europe) de 300 à 499 exemplaires (remise 50%)			33,18 €		33,18 €	
R80C13 - JURISCO PE		A	PRESTATION	OHADA Traité et actes uniformes commentés et annotés, 7ème édition (2022) ISBN 9782913556324	Vente aux institutions publiques et associations partenaires de l'OHADA tous continents (hors France et Europe) de 500 exemplaires et plus (remise 50%)			33,18 €		33,18 €	

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/ Modif A / S / M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
R80C13 - JURISCOPE	16/06/2023		PRESTATION	Précis Droit de la médiation ISBN	vente au particulier			20,85 €	5.5%	22,00 €	TVA appliquée ou non selon acheteur
R80C13 - JURISCOPE		M	PRESTATION	Précis Droit de la médiation ISBN 978-2-913556-28-7	vente au particulier			23,70 €	5.5%	25,00 €	TVA appliquée ou non selon acheteur
R80C13 - JURISCOPE	16/06/2023		PRESTATION	Précis Droit de la médiation ISBN	vente aux libraires France (remise 30%)			14,60 €	5.5%	15,40 €	
R80C13 - JURISCOPE		M	PRESTATION	Précis Droit de la médiation ISBN 978-2-913556-28-7	vente aux libraires France (remise 30%)			16,59 €	5.5%	17,50 €	
R80C13 - JURISCOPE	16/06/2023		PRESTATION	Précis Droit de la médiation ISBN	vente aux libraires Monde (Hors France et Afrique) (remise 30%)			14,60 €	dépend de la valeur des taxes déterminées par l'Union européenne	14,60 €	
R80C13 - JURISCOPE		M	PRESTATION	Précis Droit de la médiation ISBN 978-2-913556-28-7	vente aux libraires Monde (Hors France et Afrique) (remise 30%)			16,59 €	dépend de la valeur des taxes déterminées par l'Union européenne	16,59 €	
R80C13 - JURISCOPE	16/06/2023		PRESTATION	Précis Droit de la médiation ISBN	Vente aux libraires africains de 1 à 149 exemplaires (remise 32%)			14,18 €		14,18 €	
R80C13 - JURISCOPE		M	PRESTATION	Précis Droit de la médiation ISBN 978-2-913556-28-7	Vente aux libraires africains de 1 à 149 exemplaires (remise 32%)			16,12 €		16,12 €	
R80C13 - JURISCOPE	16/06/2023		PRESTATION	Précis Droit de la médiation ISBN	Vente aux libraires africains de 150 exemplaires et plus (remise 35%)			13,55 €		13,55 €	
R80C13 - JURISCOPE		M	PRESTATION	Précis Droit de la médiation ISBN 978-2-913556-28-7	Vente aux libraires africains de 150 exemplaires et plus (remise 35%)			15,40 €		15,40 €	
R80C13 - JURISCOPE	16/06/2023		PRESTATION	Précis Droit de la médiation ISBN	Vente aux institutions publiques et associations partenaires de l'OHADA tous continents (hors France et Europe) de 1 à 299 exemplaires (remise 30%)			14,60 €		14,60 €	
R80C13 - JURISCOPE		M	PRESTATION	Précis Droit de la médiation ISBN 978-2-913556-28-7	Vente aux institutions publiques et associations partenaires de l'OHADA tous continents (hors France et Europe) de 1 à 299 exemplaires (remise 30%)			16,59 €		16,59 €	

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/Modif A / S/ M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
R80C13 - JURISCOPE	16/06/2023		PRESTATION	Précis Droit de la médiation ISBN	Vente aux institutions publiques et associations partenaires de l'OHADA tous continents (hors France et Europe) de 300 à 499 exemplaires (remise 32%)			14,18 €		14,18 €	
R80C13 - JURISCOPE		M	PRESTATION	Précis Droit de la médiation ISBN 978-2-913556-28-7	Vente aux institutions publiques et associations partenaires de l'OHADA tous continents (hors France et Europe) de 300 à 499 exemplaires (remise 32%)			16,12 €		16,12 €	
R80C13 - JURISCOPE	16/06/2023		PRESTATION	Précis Droit de la médiation ISBN	Vente aux institutions publiques et associations partenaires de l'OHADA tous continents (hors France et Europe) de 500 exemplaires et plus (remise 35%)			13,55 €		13,55 €	
R80C13 - JURISCOPE		M	PRESTATION	Précis Droit de la médiation ISBN 978-2-913556-28-7	Vente aux institutions publiques et associations partenaires de l'OHADA tous continents (hors France et Europe) de 500 exemplaires et plus (remise 35%)			15,40 €		15,40 €	